

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## film de masquage

N° de l'article		Date d'émission:	01.04.16
Version	4 ( 01.04.16 )	Page	1 / 8

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial	50 300 - film de masquage, neutre
du produit	50 303 - film de masquage, coloré
	50 730 - stylo de masquage, neutre
	50 731 - stylo de masquage, coloré

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisation générale

Produits pour création de l'art.

##### Usages déconseillés

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

H. Schmincke & Co. GmbH & Co. KG  
Otto-Hahn-Str. 2  
D - 40699 Erkrath  
Tel. +49 (0) 211-2509-0  
Fax. +49 (0) 211-2509-497  
info@schmincke.de  
www.schmincke.de

##### Service responsable de l'information

Schmincke-laboratoire:  
lun-jeu 8.00-16.30; ven. 8.00-13.30  
Tel. +49 (0) 211-2509-474  
labor@schmincke.de

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Renseignements  
d'urgence  
Téléphone

Appel d'urgence Berlin  
(24h - counseling en allemand et en anglais)  
+49 (0) 30-30686790

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification conformément à la directive CE 1272/2008 (CLP)

sans marquage distinctif

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetado (CLP)

##### Mention d'avertissement

##### Mentions de danger

sans marquage distinctif

##### Conseils de prudence

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## film de masquage

N° de l'article		Date d'émission:	01.04.16
Version	4 ( 01.04.16 )	Page	2 / 8

### 2.3 Autres dangers

## SECTION 3: Composition / informations sur les composants

### 3.1 Substances

#### Spécification chimique

aqueuse Dispersion de copolymère

Numéro CAS

EINECS / ELINCS / NLP

Numéro d'identification UE

Numéro de commerce

international

Numéro d'enregistrement REACH

N° RTECS

Code DG-EA (Hazchem)

Numéro CI

### 3.2 Mélanges

#### Indications complémentaires

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Informations générales

En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

#### En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau

Laver les parties contaminées avec de l'eau et du savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

#### Contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 10 - 15 minutes. En cas d'une irritation persistante, consulter un médecin.

#### Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaises, consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyen d'extinction

#### Agents d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

#### Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

jet d'eau de forte puissance

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## film de masquage

N° de l'article		Date d'émission:	01.04.16
Version	4 ( 01.04.16 )	Page	3 / 8

Utiliser une protection respiratoire adéquate

### Indications complémentaires

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

### 6.2 précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une introduction dans l'environnement.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Méthodes de nettoyage

Absorber la substance répandue avec du papier cellulose et la collecter pour les déchets.

#### Indications complémentaires

### 6.4 Référence à d'autres sections

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Précautions de manipulation

Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques.

#### Protection contre l'incendie et les explosions

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Conditions de stockage et de conditionnement

#### Conseils pour le stockage en commun

#### Classe de stockage

#### Indications

#### diverses

Protéger du gel et des radiations solaires.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

### 8.2 Contrôle de l'exposition

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

##### Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

##### Protection des mains

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

##### Protection oculaire

Lunettes de protection.

##### Protection corporelle

Porter un vêtement de protection approprié.

##### Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## film de masquage

N° de l'article		Date d'émission:	01.04.16
Version	4 ( 01.04.16 )	Page	4 / 8

Aspect	liquide		
Couleur	blanc ou bleu clair		
Odeur	douceâtre		
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	min 95 °C	max 105 °C	
Point de fusion/point de congélation			
Point éclair/plage d'inflammabilité			
Inflammabilité			
Température d'ignition			
Température d'auto-inflammabilité			
Limites d'explosibilité			
Indice de réfraction			
Coefficient de partage: n-octanol/eau			
Danger d'explosion			
Tension de vapeur			
Densité	0,96 g/ml		20 °C
Valeur pH	10	11	
Viscosité dynamique de	1000	20 °C	
Viscosité dynamique à	1200 mPas	20 °C	
Viscosité cinématique de			
Viscosité cinématique à			

### 9.2 Autres informations

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage.

### 10.2 Stabilité chimique

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

### 10.4 Conditions à éviter

Protéger du gel et des radiations solaires.

### 10.5 Matières incompatibles

oxydants forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, des vapeurs dangereuses peuvent se dégager.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Aucune donnée disponible

#### En cas d'inhalation

Aucune donnée disponible

#### Ingestion

Aucune donnée disponible

#### Contact avec la peau

Aucune donnée disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## film de masquage

N° de l'article		Date d'émission:	01.04.16
Version	4 ( 01.04.16 )	Page	5 / 8

**Contact avec les yeux**  
Aucune donnée disponible

### Expériences tirées de la pratique

### Remarques générales

### Tests toxicologiques

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

**Toxicité aquatique**  
Aucune donnée disponible

**Classe de risque pour le milieu aquatique** 1

**Numéro de catalogue**  
**Remarques générales**

### 12.2 Persistance et dégradabilité

**Indications diverses**  
Le produit est partiellement biodégradable.

**Besoins en oxygène**

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Facteur de bioconcentration (FBC)**  
**Coefficient de partage: n-octanol/eau**

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

### 12.6 Autres effets nocifs

**Remarques générales**

### Effets toxiques sur l'environnement

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

**Code de déchet** 080111 080112 déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 080111  
**Recommandation**

#### Conditionnement

**Code de déchet**  
**Recommandation**

#### Indications diverses

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## film de masquage

N° de l'article		Date d'émission:	01.04.16
Version	4 ( 01.04.16 )	Page	6 / 8

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR, ADN      Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.  
IMDG, IATA

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN  
IMDG  
IATA

#### 14.4 Groupe d'emballage

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Pollutant - IMDG      -  
Marine Pollutant - ADN      -

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

##### Transport par voie terrestre

Code: ADR/RID  
Classe de danger  
Étiquette de danger ADR  
Quantités limitées  
Conditionnement: Instructions  
Conditionnement: Réglementations particulières  
Réglementations particulières pour le conditionnement groupé  
Réservoirs mobiles: Instructions  
Réservoirs mobiles: Réglementations particulières  
Codification réservoirs  
Restriction concernant les tunnels  
Remarques  
EQ  
Réglementations particulières

##### Transport par voie fluviale

Étiquette de danger  
Quantités limitées  
Transport autorisé  
Équipement nécessaire  
Aération  
Remarques  
EQ  
Réglementations particulières

##### Transport maritime

Numéro EmS  
Réglementations particulières  
Quantités limitées  
Conditionnement: Instructions

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## film de masquage

N° de l'article		Date d'émission:	01.04.16
Version	4 ( 01.04.16 )	Page	7 / 8

Conditionnement: Réglementations particulières  
IBC: Instructions  
IBC: Réglementations  
Instructions réservoirs IMO  
Instructions réservoirs UN  
Instructions réservoirs Réglementations particulières  
Stowage and segregation  
Properties and observations  
Remarques  
EQ

### Transport aérien

Hazard  
Passenger  
Passenger LQ  
Cargo  
ERG  
Remarques  
EQ  
Special Provisioning

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Directives nationales

##### Europe

Teneur en VOC [%]  
Teneur en VOC [g/L]  
Autres informations, restrictions et dispositions légales

##### Allemagne

Classe de stockage  
Classe de risque pour le milieu aquatique 1  
Numéro de catalogue  
Décret relatif aux défaillances  
Indications relatives à une limitation de la durée de travail  
Autres informations, restrictions et dispositions légales

##### Danemark

Autres informations, restrictions et dispositions légales

##### Hongrie

Autres informations, restrictions et dispositions légales

##### Grande-Bretagne

Autres informations, restrictions et dispositions légales

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## film de masquage

N° de l'article		Date d'émission:	01.04.16
Version	4 ( 01.04.16 )	Page	8 / 8

### Suisse

Teneur en VOC [%]

Autres informations, restrictions et dispositions légales

### EUA

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Federal Regulations

State Regulations

### Japon

Autres informations, restrictions et dispositions légales

### Canada

Autres informations, restrictions et dispositions légales

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

## SECTION 16: Autres informations

### Informations diverses

#### Mentions de danger (CLP)

#### Informations diverses

Les informations sont fondées sur nos connaissances d'aujourd'hui et elles décrivent les besoins de sécurité de notre produit en utilisation courante et comme décrit. Une valable assurance juridique de propriétés ou aptitudes pour certaines mises en action précisées ne se dérive pas de nos indications c'est pourquoi nous recommandons d'accorder les applications de produit dans les conditions désirées et les vérifier expérimentaux. Pour ces raisons nous ne pouvons ni garantir pour les propriétés de produits ni être responsable pour les dégâts provoqués par l'utilisation de nos produits.

#### Littérature

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide des exigences d'information et évaluation de la sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

#### Raison des dernières modifications

#### Indications diverses

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne garantissent cependant pas l'observation de certaines propriétés sur le plan juridique.